

Peut-on interdire les pesticides tout en concluant des traités de commerce international ?

En Belgique, les récentes mobilisations citoyennes contre les traités de commerce international comme le CETA et pour l'interdiction du glyphosate démontrent qu'une frange importante de la société est prête à rompre avec la logique économique qui fait primer le profit d'une minorité sur les droits humains et l'environnement. L'État belge, quant à lui, semble tarder à prendre des décisions dans ce sens. Dans cette conférence-débat, nous analyserons certains obstacles à la transition agroécologique en Belgique voulue par de nombreux citoyen.ne.s, dont le CETA, et développerons certaines propositions pour obtenir une nouvelle PAC respectueuse de l'environnement, des paysan.ne.s et des consommateur.trices/mangeur/euses.

Intervenantes : *Anne Berger* (Chargée de recherche et plaidoyer à Entraide et Fraternité), *Astrid Ayrat* (Chargée de mission - Formations & Jeunesse à la FUGEA) : intervenante à confirmer.

